M.C Martial Crovella

Expert comptable diplômé d'état membre de l'ordre de la région de Dijon.
Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon.
Expert judiciaire en diagnostic d'entreprise près la cour d'appel de Besançon.

Comité Départemental de Haute Saône de la Ligue Nationale Française contre le Cancer

5, rue Jean Bernard Derosne
70 000 VESOUL

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2009

CABINET : 108. AVENUE ALBERT THOMAS . BP 41 . 70800 ST LOUP S. SEMOUSE
Tél. 03 84 49 01 06 • Fax 03 84 94 10 62 • Sur rendez-vous • Bureaux fermés le samedi

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames et Messieurs les Membres
Comité Départemental de Haute Saône
De la Ligue Nationale contre le Cancer
5, rue Jean Bernard Derosne
70 000 BELFORT

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Comité Départemental de Haute Saône de la Ligue Nationale contre le Cancer, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité Départemental à la fin de cet exercice.

M.C Martial Crovella

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans la note 1.2.3.2 de la page 3 de l'annexe concernant la première application du CRC 2008-12 relatif au Compte d'Emploi des Ressources.

II – Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les modalités d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources présenté en page 27 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques :

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Loup/Semouse, le 5 avril 2010

Franck PAUL
Commissaire aux comptes
Chargé du dossier

Le Commissaire aux comptes,

Martial CROVELLA

Martial CROVELLA
Expert Comptable diplômé d'état
Membre de l'Ordre de la Région de DIJON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
CABINET 108 Avenue Albert Thomas
70300 SAINT LOUP SUR SEMOUSE
B.P. 41 - Tél. 03 84 49 01 06

M.C Marie Claire

	ACTIF	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement,droit au bail				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions,brevets,licences,marques, procédés,droits et valeurs similaires				
	Immo incorporelles en cours				
	Autres				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	Terrains				
	Constructions				411
	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
	Autres	9 312	7 631	1 680	1 945
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	T O T A L I	9 312	7 631	1 680	2 357
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS :				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production:biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES :				
	Créances usagers et cptes rattachés				499
	Autres créances	2 313		2 313	1 307
	Legs et donations en cours de réalisation				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres	384 064	7 689	376 375	282 402
	DISPONIBILITES :	85 675		85 675	88 880
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	1 613		1 613	756
COMPTE	T O T A L II	473 666	7 689	465 977	373 845
	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	482 979	15 320	467 658	376 203

ENGAGEMENT RECUS

LEGS NETS A REALISER

Acceptés par les organes statutairement compétents .....

Autorisés par l'organisme de tutelle .....

TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS .....

PASSIF		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée 12 Périodes	Exercice N-1 Durée 12 Périodes
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)		
	ECARTS DE REEVALUATION		
	RESERVES INDISPONIBLES		
	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
	RESERVES REGLEMENTEES		
	AUTRES RESERVES	366 500	305 680
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	39 717	60 819
	FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE LEGS, DONATIONS ET AUTRES		
	FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT/CONTROLE DE TIERS FINANCEURS		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	406 217	366 500
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES	78	
	PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II	78	
FONDS DEDIES	FONDS DEDIES/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
	FONDS DEDIES/SUR AUTRES RESSOURCES	6 621	
	TOTAL III	6 621	
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 741	5 488
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 843	4 278
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	43 156	-63
COMPTE	LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION		
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
	TOTAL IV	54 741	9 703
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	467 658	376 203
	ENGAGEMENTS DONNES		
	Dont à plus d'un an		
	(1) Dont à moins d'un an	54 741	9 703
	(2) Dont concours banc. courants soldes créd. de banques		

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	670	694
Production vendue (biens et services)	10 259	11 334
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10 930	12 028
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 839	5 924
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges		
Autres produits, Cotisations, Collectes	154 274	153 977
T O T A L I	171 043	171 930
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	683	950
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements(a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	39 811	39 705
Impôts, taxes et versements assimilés	111	75
Salaires et traitements	20 909	14 943
Charges sociales	6 295	3 988
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	676	505
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	78	
Autres charges, Bourses et Subventions	107 551	74 017
T O T A L II	176 117	134 185
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 074	37 744
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris - redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 10/03/10 (SUITE) De la période 01 et pour 12 période

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 351	7 597
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 852	
Différences positives de change		
Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement	4 201	9 522
T O T A L V	19 404	17 119
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	94	7 630
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
T O T A L VI	94	7 630
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	19 309	9 489
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	14 234	47 234
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	32 594	13 585
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
T O T A L VII	32 594	13 585
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
T O T A L VIII	0	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	32 594	13 585
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES :		
Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 621	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	490	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	223 041	202 635
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	183 324	141 815
BENEFICE OU PERTE	39 717	60 819
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

TOTAL PRODUITS	Bénévolat	244	TOTAL CHARGES	Secours en nature	
	Prestations en nature	802		Mise à disp. de B et S	115
	Dons en nature			Personnel bénévole et prest.	931

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2009

Comité : **COMITE DE LA HAUTE SAONE**

RUE JEAN BERNARD DEROSNE
70000 VESOUL

Téléphone : 0384765710 - Fax : 0384765710

Année 2009

Nombre d'adhérents du comité à la date du 31 décembre 2009 :	2974
Somme totale des cotisations versées :	23 792,00 E

Le Président

Copyright © 1997, 1999 La Ligue Nationale Contre le Cancer

CONTRE LE CANCER
LA LIGUE 101 comités

COMITÉ DE HAUTE-SAÔNE

ANNEXE DES COMPTES 2009

A inclure dans le rapport du commissaire aux comptes –modèle annexe des comptes des comités départementaux-mise à jour février 2010

1. Faits majeurs de l'exercice 3

***1.1.* Principaux évènements de l'exercice 3**

***1.2.* Principes comptables et dérogation 3**
1.2.1. Présentation des comptes 3
1.2.2. Cadre légal de référence 3
1.2.3. Changements de méthode 3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation 3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation 3
1.2.4. Dérogation comptable 4

***1.3.* Durée et période de l'exercice comptable 4**

2. Informations relatives au bilan 5

***2.1.* Actif 5**
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations 5
2.1.2. Tableau de variations des amortissements 5
2.1.3. Immobilisations incorporelles 5
2.1.3.1. Principaux mouvements 6
2.1.3.2. Frais d'établissement 6
2.1.3.3. Méthode d'amortissement 6
2.1.4. Immobilisations corporelles 7
2.1.4.1. Evaluation 7
2.1.4.2. Principaux mouvements 7
2.1.4.3. Crédit-bail 7
2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global 8
2.1.5. Immobilisations financières 8
2.1.5.1. Immobilisations financières principaux mouvements 8
2.1.5.2. Immobilisations financières 8
2.1.6. Evaluation des stocks 8
2.1.7. Créances 9
2.1.8. Produits à recevoir (à détailler) 9
2.1.9. Créances à recevoir (à détailler) 9
2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets 10
2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler) 11

***2.2.* Passif 12**
2.2.1. Fonds associatifs 12
2.2.2. Provisions pour risques et charges 13
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges 14
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires 15
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi 16
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées 16
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées 17
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés 18
2.2.5. Etat des dettes 18
2.2.6. Charges à payer (à détailler) 19
2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés : 19
2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) : 19
2.2.9. Autres informations significatives 19

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de Haute-Saône
5 Rue Jean Bernard Derosne . 70000 Vesoul
Tél. 03 84 76 57 10 . Fax 03 84 76 57 10 . E-mail : cd70@ligue-cancer.asso.fr
N° SIRET 343 019 907 00025

COMITÉ DE LA CHART
DE DÉONTOLOGIE
DES ORGANISATIONS SOCIALES
ET HUMANITAIRES FAISANT APPEL
À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

3. Informations relatives au compte de résultat 20

***3.1.* Compte de résultat 20**
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation 20
3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles 21
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents 22

***3.2.* Contributions volontaires en nature 22**

***3.3.* Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition…) 22**

***3.4.* Informations concernant le Droit Individuel à la Formation 23**

***3.5.* Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative 23**

***3.6.* Tableau de suivi des legs 24**

***3.7.* Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre 24**

***3.8.* Engagements hors bilan 24**
3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires 24
3.8.2. Crédit-bail 25
3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009 25

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 26

***4.1.* Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER 26**
4.1.1. Définition des missions sociales 26
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public 26
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public 27
4.1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER 27
4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects 28
4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public 29
4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées. 29
4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 29
4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public 30

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux évènements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de Président : Lors du CA du 15/05/2009, le Dr Jacqueline MARSIGNY a été élue Président en remplacement du Dr Jean CHAPOUTOT.
- Démission du Secrétaire Général, Mr Bernard BLOCH en date du 17/03/2009 (présenté au CA du 26/03/2009) – Poste vaccant
- Deux nouveaux postes ont été créés (CA du 15/05/2009) :
** déléguée à la communication (Mme Michelle GUILLOT)*
** déléguée à l'action pour les malades (Mme Josette RENAUDOT)*
- Un poste de Secrétaire général par intérim a été voté au CA du 10/12/2009. Mme Michelle GUILLOT assurera ce poste jusqu'à la prochaine AG 2010.
- Participation à hauteur :
** de 20 000 € concernant la conférence de coordination inter régionale du grand est*
** de 23 000 € concernant une équipe labellisée*
** de 28 000 € pour l'achat de pompes à chimiothérapie et équipement hospitalier pour le CHI de Vesoul.*
- Réception de legs pour 7 630.61 € et assurance vie pour 24 863.64 €.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :
- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1.Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2.Changements de méthode de présentation

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public» figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.
Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1er avril 2010 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1er janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

*L*es immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

Situations et mouvements	*A*	*B*	*C*	*D*
Rubriques	*Valeur brute à l'ouverture de l'exercice*	*Augmentations*	*Diminutions*	*Valeur brute à la clôture de l'exercice*
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	9312,19			9312,19
TOTAL	**9312,19**	**0**	**0**	**9312,19**

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Situations et mouvements	*A*	*B*	*C*	*D*
Rubriques	*Amortissements cumulés au début de l'exercice*	*Augmentations : dotations de l'exercice*	*Diminutions d'amortissements de l'exercice*	*Amortissements cumulés à la fin de l'exercice*
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles	6954,65	676,76		7631,41
TOTAL	**6954,65**	**676,76**	**0**	**7631,41**

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Détailler les immobilisations incorporelles acquises au cours de l'exercice qui sont significatives.

- Néant

Détailler les immobilisations incorporelles sorties (cédées, mises au rebut...) au cours de l'exercice qui sont significatives.

2.1.3.2. Frais d'établissement

Ces frais comprennent :

- Néant

2.1.3.3. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	***MODE***	***DUREE***
Logiciel	Linéaire	3
Terrain	-	-
Bâtiment structure		50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité		25
Bâtiment façade & ravalement		15
Bâtiment chauffage		15
Bâtiment plomberie & électricité		25
Bâtiment menuiseries extérieures		25
Bâtiment ascenseur		20
Bâtiment peinture & revêtement des sols		15
Aménagement & agencements des bureaux		10
Aménagement des bureaux chauffage		15
Aménagement des bureaux plomberie		25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures		25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol		15
Matériel de Bureau		3
Matériel de Transport		4
Conteneurs		3
Matériel Informatique		3
Mobilier de Bureau		5

2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1.Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont :

- *compris dans le coût d'entrée des immobilisations.*

2.1.4.2. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

nature de l'immobilisation	***Montant en euros***	
	Investissements directs	**Crédit Bail**
NEANT		

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :
- Néant

2.1.4.3. Crédit-bail

	Terrains	**Contructions**	**Installations matériels**	**Autres**	**Total**
Valeur d'origine					
Amortissements:					
Cumuls exercice	NEANT				
Dotations de l'exercice					
Total					0

2.1.4.4.Actifs acquis ou produits pour un coût global

2.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

*2.1.5.1.*Principaux mouvements

- Néant

2.1.5.2.Immobilisations financières

Types d'immobilisations	***Valeur brute à l'ouverture de l'exercice***	***Augmentations***	***Diminutions***	***Valeur brute à la clôture de l'exercice***
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte clés, etc…) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks comptables.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	***Montant brut €***	***Liquidité de l'actif***	
		Échéances à moins d'1 an	***Échéances à plus d'1 an***
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	***0***	***0***	***0***

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) *Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours*

2.1.8. Produits à recevoir (à détailler)

- *35.00 € Subvention Commune PUSY EPENOUX*
- *18.89 € Produits financiers Legs*

2.1.9. Créances à recevoir (à détailler)

- *Néant*

.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	(+) Values réalisées
Compte : 5030 **ACTIONS** • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)					
Compte : 5060 **OBLIGATIONS** • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations	109132,38	108713,39	418,99		
Compte : 5070 **BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A**					
Compte : 5080 **AUTRES VALEURS MOBILIERES** • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires) • Sicav & Fonds Communs Monétaires	274932,14	274793,17	147,35	8,38	8,38
Autres : (A détailler)					
TOTAL	384064,52	383506,56	566,34	8,38	8,38

CN°517	Montants au 31 décembre
LIVRET A	77176,68
LIVRET B	
TOTAL	77176,68

2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler)

- *Contrat Assurance MMA* *153.00*
- *Abonnement Est Républicain* *134.40*
- *Fournitures Stock papier* *1326.05*

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros)
EXERCICE 2009

N° plan comptable et intitulé	*A Montant au 31/12/2008*	*B Diminution*	*C Augmentation*	*D Montant au 31/12/2009 (4)*	*Observations*
Fonds propres					
10220000 - Fonds de dotation (1)				0	
10650000 - Fonds de réservce générale	305680,32		60819,96	366500,28	
10680000 - Fonds de réservce information & prévention				0	
10682000 - Fonds de réservce E.D.T				0	
10688100 - Fonds de réserve recherche				0	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				0	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				0	
11000000 - Report à nouveau créditeur (3)				0	
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)				0	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)		60819,96	60819,96		
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2008 (2)					***Affectation du résultat : A-B+C=D***
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0	
Total	***305680,32***	***60819,96***	***121639,92***	***366500,28***	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la ligue,
10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires
(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

JOINDRE LE PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONCERNANT L'AFFECTATION

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- *l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,*
- *une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,*
- *une évaluation fiable du montant de l'obligation.*

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

- Indemnité de Départ en Retraite

2.2.2.1.Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	***A***	***B***	***C***		***D***	***E***
Rubriques	***Provisions*** ***Au début de l'exercice*** ***CN° : -151100 -151600 -151800***	***Augmentations*** ***Dotations de l'exercice*** ***CN° 681500***	***Diminutions*** ***Reprises de l'exercice*** ***Provisions utilisées*** ***CN° 781500***	***Provisions devenues sans objet BILAN CN°110000***	***Provisions à la fin de l'exercice*** ***CN° : -151100 -151600 -151800***	***Informations sur les provisions*** - Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
Provisions réglementées 1.						
Provisions pour risques 2.	78				78	Indemnité Départ retraite Estimation financière 1ère année
3.						
4.						
Provisions pour charges 5.						
6.						
7.						
8.						
TOTAL	**78**				**78**	

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	*Provisionné*	*Non provisionné*	*Total (1)*
Indemnité de départ à la retraite	78		78
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Dont engagements contractés au profit des dirigeants

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :
Le calcul est par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant initial		Fonds a engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
	Année	Montant	A	B	C	D
Subvention (1)						0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
TOTAL		0	0	0	0	0

(1) A regrouper le cas échéants

2.2.4.2.Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations ***Ressources***	***Montant initial***	***Affectation initiale*** ***(1)***	***Fonds a dégager au début de l'exercice (19)*** ***A***	***Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)*** ***B***	***Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)*** ***C***	***Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)*** ***D***
Dons manuels		achat pompes chimiothérapie et équipements hospitalier			5156,10	5156,10
sous-total			*0*	*0,00*	*5156,10*	*5156,10*
Legs et donations						
		recherche			1465,82	1465,82
sous-total					*1465,82*	*1465,82*
TOTAL			***0***	***0***	***6621,92***	***6621,92***

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.4.3.Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

2.2.5. Etat des dettes

Dettes	***Montant brut***	***Degré d'exigibilité du passif***		
		Échéances à moins 1 an	***Échéances à plus 1 an***	***Échéances à plus 5 ans***
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6741	6741		
Dettes fiscales et sociales	4353	4353		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	43156	43156		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**54250**	**54250**		

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

2.2.6. Charges à payer (à détailler)

- *France Télécom*	*40.31*
- *Contribution charges sur locaux*	*2234.08*
-	

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :

• *Comptes fournisseurs*	*171.00*
• *Comptes factures non parvenues*	*6570.91*

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :

• *Organismes sociaux*	
URSSAF	*1 758.00*
ASSEDIC	
Caisse de retraite	
Caisse de prévoyance	
Mutuelle	
• *Taxes dues sur les rémunérations*	
Taxe sur les salaires	
Formation professionnelle	*111.18*
• *Dettes concernant les congés payés*	
Dettes congés à payer	*1 920.40*
Provisions charges sociales s/dettes congés à payer	*563.44*

2.2.9. Autres informations significatives

- Recherche	*20 000.00*
(Professeurs MOUGIN et MERLIN)	
- Autres	*23 156.20*

3. Informations relatives au compte de résultat
3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

Tableau de répartition des produits d'exploitation	***Montant***	
Ressources propres (ventes, prestations de services....)	***10 930***	
Subventions	***5 839***	
Cotisations	***23792)***	***) 154 274***
Dons	***130 482)***	

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	A Nombre de personnes	B Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	C Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	D Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	19			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	2000	1,21	26460,00
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	1 13	70 14,30	0,04 0,01	926,10 189,18
AUTRES				
TOTAUX	37	2084,30	1,26	27575,28

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=13.23 € (équivalent temps plein x13.23 €)

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	*A Nombre de personnes*	*B nombre d'heures DADS*	*C Equivalent plein-temps (1)*
Personnel salarié	1	1820	1
Personnel mis à disposition			
CES et/ou Autres...			
(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures			

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	*Méthode de valorisation*	*Montant*
Salle Assemblée Générale	prix donné par administration	115,00
Frais déplacement bénévole	montant fixé par Fédération	687,25
Quête Nationale	SMIC X 1,5	244,68
	TOTAL	1046,93

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature est comptabilisé en compte de classe 8.
L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre de salariés : 1
Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2009 : 20
Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2009 : 20

3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

A n'utiliser que pour les dossiers soumis à la procédure antérieure d'autorisation préalable par l'autorité administrative. Exclusivement pour les Comités Reconnus d'utilité publique

Description	*Montant*	*Date de l'acceptation*
NEANT		
TOTAL		

3.6. Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	*Legs et donations à recevoir*	*Legs et donations reçus (encaissement)*	*Décaissements et virements pour affectation définitive*	*Solde des legs et donations en début d'exercice (475)*	*Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)*
NEANT					
TOTAL					

Tableaux divers :

Successions en cours de réalisation.

Ceci ne concerne que les comités reconnus d'utilité publique ou assimilés.

3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	*A nouveau (stock initial)*	*Utilisés*	*Sorties vendues*	*Stockés*	*Solde (stock final)*
NEANT					
TOTAL					

3.8. Engagements hors bilan

3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre N, l'engagement envers les organismes bancaires s'élève à la somme de :
Se décomposant comme suit :

- capital restant dû
- intérêts restants dus

3.8.2. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	***Constructions***	***Installations matériel et outillage***	***Autres***	***TOTAL***
Valeurs d'origine					0
Amortissements - cumuls exercices antérieurs - dotation de l'exercice					
sous-total					
Redevances payées - cumuls exercices antérieurs - exercice					
sous-total					
Redevances restant à payer - à un 1 au plus - à 5 ans au plus - à plus de 5 ans					
sous-total					
Valeur résiduelle -a 1 an au plus - à plus d'1 an et 5 ans au plus - à plus de 5 ans					
sous-total					
Montants pris en charge dans l'exercice					

3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 974 membres.

<u>Signature du président du Comité Départemental :</u>
Dr Jacqueline MARSIGNY

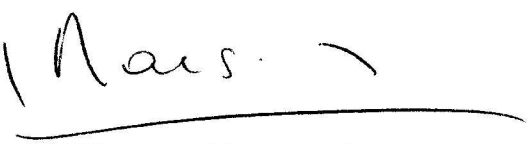

NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale 2010 et pour les classements des Comités.
La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.
Le poste comptable doit correspondre à un multiple de 8€

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE
« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.»

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES
« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE
« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION
« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC
«Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Si information significative :

- *Variation du legs*
- *don moyen*
- *nouvelle campagne*
- *nouveau mode de collecte etc.....*
-

4.1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITE DE LA HAUTE SAONE - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009 (3)	RESSOURCES	Ressources collectés sur 2009 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		326296,47
1-MISSIONS SOCIALES	97198,44	97198,44	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	184458,85	184458,85
1.1 Réalisation en France	97198,44		1.1 Dons et legs collectés	162976,27	
Actions réalisées directement	5266,81		Dons manuels non affectés	130482,02	
Versements à d'autres organismes agissant en France	91931,63		Dons manuels affectés	0,00	
			Legs et autres libéralités non affectés	32494,25	
			Legs et autres libéralités affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l' étranger	0,00				
Actions réalisées directement	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	21482,38	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	44030,02	20819,02			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	44030,02				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,00		2- AUTRES FONDS PRIVES	0,00	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5839,00	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	35301,58	28921,44	4- AUTRES PRODUITS	23892,00	
	0,00	146838,90			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	176530,14		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	214189,85	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	172,72		II-REPRISES DES PROVISIONS	8852,16	
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	6621,92		III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS		-6621,92
IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	39717,03		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	
V- TOTAL GENERAL	223041,81		VI- TOTAL GENERAL	223041,81	
V- Part acqu immob brutes de l'Exe financées par les ressources coll aup public		0,00			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée		0,00			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		146838,90	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		146838,90
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES		357194,30
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0,00		Bénévolat	244,68	
Frais de recherche de fonds	244,68		Prestations en nature	802,25	
Frais de fonctionnement et autres charges	802,25		Dons en nature	0,00	

4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades 2 617.60
- Actions d'information de prévention et de dépistage .....
- Actions de formation .....
- Actions de recherche .....
- Communication .....
- Frais d'appel aux dons et legs.. 18 323.20
- Frais de fonctionnement 5 235.00

4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation à neutraliser

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.
Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auquel elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ».Elle correspond a la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à 362 296 € et a été validé par le CA du 10 Décembre 2009.

4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par le tiers financeurs. Cette variation s'élève à 6 621.92 €, dont 6 621.92 € d'engagement, et 0 € de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 3.2.4.2)